



[RBH] 23

N°11
gratuit & legal

La Gazette du Chanvre

N°11. SEPTEMBRE. 2013

RBH23.COM

Nouvelle orientation à la MILDT ?



par Ananda S.

Dans le même temps que sortait le décret sur l'octroi aux laboratoires du cannabis thérapeutique, décret nécessité par l'Europe, était remis à la MILDT un rapport présidé et coordonné par le professeur Michel Reynaud, de l'hôpital Paul Brousse : «Les dommages liés aux addictions et les stratégies validées pour réduire ces dommages». Un peu avant, paraissaient le dernier rapport de l'OFDT et aussi de celui de l'Observatoire européen des drogues et des toxicomanies (EMCDDA) dont on peut retrouver facilement les synthèses sur un moteur de recherche. Variations sur des constats similaires d'inefficacité et de statistiques.

Le rapport Reynaud concerne toutes les conduites à risques, les licites, permises, comme celles dues au tabac, à l'alcool, aux jeux de hasard, tout autant que celles dues au cannabis, à l'héroïne, la coke, et autres produits qui ne le sont pas du tout, permis.

Pour ce rapport, la consommation des produits psychoactifs est une des principales causes de souffrances sociales, de violence et de délinquance en France. Cette consommation cause des dommages gravissimes et mal connus, y est-il affirmé. Et le rapport constate une mauvaise évaluation de la dangerosité et des dommages causés par ces différentes substances. Ce qui entraîne cette constata-

tion: pour être efficace, la politique de lutte contre les dommages des addictions ne doit plus se faire à partir des représentations de la réalité, mais être construite à partir de la réalité. Ce qui paraît en effet être un point de vue très intéressant.

Mais le feuilleter, avec attention malgré tout, laisse une impression légèrement ambiguë. Parce que constamment est martelée cette notion de dommage au sous-entendu médical mais également légèrement vertueux...

Rapidement, on ressent une sorte de détournement d'analyses factuelles, qui remettent parfaitement en cause la simple prohibition inefficace, au profit d'un thérapeutique aux relents vaguement moralisateurs, seul envisageable puisque disant s'appuyer sur des données scientifiques de santé publique et non sur des représentations subjectives.

La Réduction des Risques qui, elle, s'appuie sur des réalités basiques, est donc explicitement évacuée sous le prétexte qu'elle peut trop facilement donner lieu à des politiques idéologiques relevant du bon et du mauvais sous-tendu du Bien et du Mal. Ce qui paraît un tantinet paradoxal, même sans grande réflexion. La notion de dommage étant bien plus connue. Elle existe bien évidemment, mais c'est une conséquence d'un état de fait qui n'appartient peut-être pas uniquement à la santé publique et qui donc n'est pas soluble que dans cet interface...

Quoi qu'il en soit, pointe une prise en charge ne pouvant relever que de la médication. Cela change évidemment de la répression totalement pénitentiaire. Mais on reste sceptique quand même devant cette démarche plutôt régressive. Un quasi profane adulte repense aussitôt à des anciens cas de traitements, imposés à des condisciples par des praticiens hâtifs et des parents démunis psychologiquement. Ce qui explique sans doute les réserves émises par l'AFR et ASUD. D'ailleurs, ils ne sont pas les seuls...

Le rapport notifie bien également les nocivités de l'alcool, comme celles du tabac. Et alors aussitôt les vigneron dans leur ensemble se sont beaucoup émus des suggestions de retour à une conception plus drastique de la prévention. Ils ont directement mis en place une pétition et obtenu du ministre de l'agriculture son opposition officielle et déclarée à tout durcissement de la loi Evin. Quant au tabac, source de grands profits pour l'Etat, c'est un peu plus flou en dehors de la préconisation d'augmentation de taxes.

Il n'empêche, c'est bien sur ce rapport en particulier que paraissent devoir se décider les nouvelles orientations gouvernementales en matière de substances psychoactives, le mot drogue étant de plus en plus réservé aux commissariats et aux tribunaux. Néanmoins se pose la question du comment va t il être exploité.

MENU

- | | |
|--|--|
| 02 Ségrégation camouflée
ASUD s'en mêle | 03 Ça bouge en Italie
L'analyse ENCOD |
| 05 L'Uruguay se libère
Qui suivra ? | 06 Un député en parle
Une première salvatrice |

face au cannabis prohibé, le monde bouge. Pas seulement à coup de rapports officiels qui avalisent d'autres rapports tout aussi officiels dont toutes les conclusions sont unanimement concordantes: la prohibition est un échec total. Mais comment s'y prendre pour finir par l'admettre sans perdre la face? Comment arriver à juguler dans cette période de crise, les dégâts sociétaux énormes causés par un aveuglement moralisateur irresponsable?

Les USA se lancent déjà dans les cotations boursières pour le cannabis médical, sur des marchés annexes puisque le Fédéral prohibe toujours. Mais une réponse peut venir de l'Amérique Latine. En France, certains travaillent à des solutions réalistes, génératrices d'emplois, mais probablement pas encore audibles malheureusement.

La valeur thérapeutique de la plante est en passe d'être acceptée en Europe, mais uniquement dans l'intérêt des laboratoires, pour en limiter l'accès à certaines pathologies et pour ceux qui peuvent payer cher ces traitements, tout en refusant de prendre en compte l'abondance phytothérapeutique existante dans les jardins intérieurs au secret.

Qu'avons nous retenu des Guerres de l'Opium en Chine ? Et des leçons de la prohibition de l'al-

EDITO
cool aux Etats-Unis ? Nous vivons dans un système de «contrôle des stupéfiants» hérité de la chute des empires coloniaux au paroxysme de la «guerre froide», qui combine aussi de nos jours toutes les tares de la finances off-shore -le blanchiment de l'argent sale- avec la lutte contre le terrorisme et son cheptel de lois sécuritaro-liberticides.

Une pauvre plante, quelques «principes actifs» aux effets plutôt bénéfiques, devrait être maintenue dans une classification obsolète. Cultiver dans le respect des règles de l'art ne peut nuire à personne.

D'ailleurs, les foires expos, comme celle d'Irun (13-15 septembre) permettent les rencontres, la réflexion des colloques, la découverte de produits nouveaux, des nouvelles tendances...

Si près de la France, nous ne pouvons qu'y être, ravis de vous rencontrer et de vous écouter, et de vous présenter (si vous ne le connaissez pas encore, mais est-ce possible?) [RBH]23 qui s'efforce d'informer régulièrement sur ce qui se passe dans la mouvance cannabique.

Spécial copinage: Un immense merci à R.C. pour l'aide apportée à l'élaboration de ce numéro.

redaction@rbh23.com

PUB

HIPERSEMILLAS.COM
Le supermarché des graines de cannabis

Discret, rapide, fiable!

Service clientèle en français. Envoi dans le monde entier!

Dutch Passion Serious Seeds Nirvana Homegrown Fantaseeds T.H. Seeds Kannabon The Sativa Seedbank Pyramid Seeds	Mandala Seeds DNA Genetics Ministry of Cannabis Eva Seeds Medical Seeds Mallorca Seeds Buddha Seeds	Sweet Seeds Paradise Seeds The Flying Dutchmen Cannabiogen Joint Doctor's Mr. Nice Seedbank Ceres Seeds Barney's Farm	Dinafem Seedsman Sensi Seeds White Label De Sjamaan K.C. Brains Mystic Seeds
---	---	--	--

Tel: +34-666-110263
www.hipersemillas.com - email: francais@hipersemillas.com

PUB

ScreenyWeeny
Le meilleur pénis artificiel au monde Pénis en silicone très authentique grâce à l'utilisation de la fonction « Push &Piss »

for mobile !!! **CleanUrin** SYNTHETIC URINE

Slip spécial à utiliser en route Avec poche secrète pour l'urine synthétique et les objets de valeur.

Tel.: +49 (0) 7042 102885 • www.cleanurin.de • shop@cleanu.de

VAPONIC
YOUR TONIC, VAPONIC
HIGH QUALITY E.U. MADE SMOKELESS VAPORIZING PIPE

www.vaponic.com

Asud Journal

Quand la ségrégation raciale se camoufle derrière LA LUTTE CONTRE LA DROGUE

Michelle Alexander, le célèbre auteur de «The New Jim Crow, Mass Incarceration in Colorblindness» nous parle de la stratégie sudiste, mise en place par l'administration américaine pour mettre les Noirs en prison sous prétexte de lutter contre la drogue. Une démonstration essentiellement basée sur les statistiques ethniques du système judiciaire américain.

Dans l'univers décrit par «The Wire», Michelle Alexander serait plus proche de De Angelo que de Mac Gulty; son prisme de référence est l'enfermement de masse auquel se sont livrés et se livrent encore les Etats-Unis d'Amérique, dans une lutte séculaire menée contre les minorités, et principalement les Afro-américains.

L'originalité de Michelle Alexander est d'avoir identifié la guerre à la drogue américaine – la «war on drugs» déclarée par Richard Nixon en 1971 – comme le vecteur principal d'une «nouvelle société de castes», nouvel avatar du racisme ordinaire américain, après l'esclavage et la ségrégation.

Autre scoop: elle détruit le mythe Obama. Sans mettre en cause la personnalité du charismatique président américain, elle explique, documents à l'appui, que la répression des drogues, le racisme et le système carcéral américain sont tellement imbriqués que la chance de voir n'importe quel président prendre l'initiative de changer le système est quasiment nulle.

Vive les statistiques ethniques!

Enfin, Michelle Alexander est une inconditionnelle de ce que l'on appelle les «statistiques ethniques» dans notre pays et «racial datas» outre-Atlantique. En effet, de son point de vue, le refus de publier des telles données est clairement liée au racisme d'Etat et à la volonté de masquer une réalité dérangeante.

En ces temps difficiles où notre univers républicain et mis en cause de toutes parts, de faux-amis le poussent toujours plus dans le camp de la répression. Il est pour le moins choquant de voir Marine Le Pen ou Eric Zemmour se réclamer de Marianne pour distiller leur prose contre-révolutionnaire à connotation raciste.

La stratégie sudiste mise en place par le parti républicain aux Etats-Unis, qui proclame que «l'ennemi c'est le Noir», devrait nous inspirer quelques réflexions salutaires sur le virage à droite opéré par une partie de l'opinion française. En France aussi, la guerre à la drogue pose concrètement la question brutale du lien entre le nombre d'arrestations et la couleur de la peau de nos compatriotes.

Michelle Alexander redonne des arguments aux vrais républicains, ceux qui pensent que la gauche doit également appeler un chat, un chat, un arabe, un Noir, un Noir, et un policier raciste, un lieu commun.

Mais tout le problème vient des Noirs.....

Fabrice Olivet: *Avez-vous trouvé dans vos recherches la trace d'une délibération secrète de l'administration Nixon (ou même de Ronald Reagan), qui stipule clairement le principe de l'élaboration de la guerre à la drogue comme réponse coercitive à l'activisme des militants des droits civiques?*

Michelle Alexander: Il n'existe aucune preuve d'un plan secret de déclenchement de la guerre à la drogue et de sa rhétorique de tolérance zéro («get tough rhetoric»), instrumentalisée au bénéfice de la haine raciale. Mais, de fait, cette stratégie n'a jamais été secrète. De nombreux historiens et spécialistes en sciences politiques ont démontré qu'une telle croisade était au cœur de la stratégie mise en place avec succès par le parti Républicain.

Ce plan, connu sous l'appellation de «stratégie sudiste», consiste à utiliser des slogans sécuritaires comme «soyez durs» («get tough»), pour attirer le vote des pauvres de la classe ouvrière blanche et traumatiser le mouvement des droits civiques. Les stratégies du parti républicain ont découvert que les promesses d'«être dur» contre «eux» – le «eux» restant flou – se révélaient extrêmement payantes auprès des Blancs pauvres, en les éloignant du vote démocrate.

L'ancien directeur de campagne de Richard Nixon, H.R. Haldeman, a parlé de cette stratégie dans les termes suivants: «Le truc, c'est d'inventer un système qui mette en évidence un fait reconnu: tout le problème vient des Noirs».

Dont acte. Quelques années après l'annonce publique de la guerre à la drogue, le crack a envahi les centres-villes où résident nos communautés. L'administration Reagan a surfé sur cette vague avec jubilation en popularisant tous les stéréotypes médiatiques du genre: «bébé du crack», «maman du crack», «putes du crack», et tout ce qui était lié à une forme de violence en lien avec la drogue.

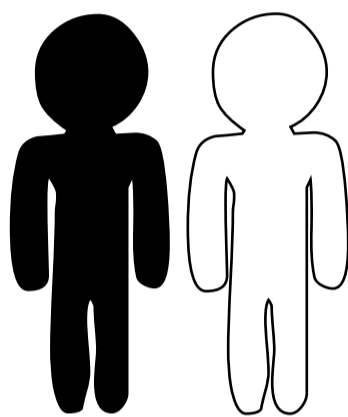
Le but était de focaliser l'attention des médias sur la consommation de crack des ghettos de centre-ville, en pensant pouvoir souder le public autour de la guerre à la drogue, une politique populaire, pour laquelle des millions de dollars étaient demandés au Congrès.

Le plan a parfaitement fonctionné. Pendant plus d'une décennie, les toxiques et les dealers blacks ont fait la une de la presse et des journaux télé, changeant subrepticement l'image que nous avions du monde de la dope. Malgré le fait que depuis des décennies, toutes les statistiques montrent que les Noirs ne vendent, ni ne consomment plus de drogues que les Blancs, le public en est arrivé à associer la couleur noire avec les stupéfiants.

A partir du moment où dans cette guerre l'ennemi fut identifié, la vague de répression contre les Noirs a pu se déployer. Le Congrès, les administrations d'Etats, toute la

nation a pu mobiliser au service de la guerre à la drogue des milliards de dollars et ordonner des incarcérations systématiques, des peines plus lourdes que celles encourues pas les auteurs de meurtres dans de nombreux pays.

Et presque immédiatement, les démocrates ont commencé à rivaliser avec les républicains pour prouver qu'ils étaient aussi capables de «get tough». Par exemple, c'est le président Bill Clinton qui a intensifié la guerre à la drogue, bien au-delà de ses prédécesseurs républicains.



C'est l'administration Clinton qui a interdit aux auteurs de délits liés aux stupéfiants de bénéficier de toute aide fédérale, qui les a exclus des lycées, du logement social, jusqu'à les priver de l'aide alimentaire, à vie... Ces lois ont été portées par une administration démocrate, désespérée de réussir à récupérer le vote des petits Blancs du Sud...

Fabrice Olivet: *Que pensez-vous des lois françaises, qui interdisent toute référence à l'origine ethnique ou la couleur de peau dans les recherches, les statistiques et les documents officiels?*

Ces lois sont inadmissibles et tout à fait choquantes. Elles ne sont pas autre chose qu'une conspiration du silence, un déni national des inégalités raciales.

Il est étonnant qu'un pays comme la France, avec son passé esclavagiste, refuse d'étudier ce qui pénalise les groupes ethniques minoritaires sur le plan politique, législatif ou institutionnel. Il est possible que les Français aiment pouvoir se dire qu'ils n'ont aucun problème de discrimination raciale, et que par conséquent ils n'ont pas besoin de statistiques dans ce domaine.

Où peut-être pensent-ils que rassembler de tels éléments va mettre le feu aux poudres. C'est le truc classique, comme aux Etats-Unis, de penser qu'il vaut mieux ne pas savoir. Hélas, tout cela revient à déclarer: «Nous sommes heureux d'être aveugles et sourds. Nous revendiquons le droit d'être ignorants, et peu importe la souffrance que cette ignorance peut causer à d'autres».

Je me souviens quand la police des Etats-Unis affirmait que le contrôle au faciès n'existait pas... Les responsables policiers étaient absolument révoltés d'être ne serait-ce que soupçonnés de discrimination.

Puis, lorsqu'ils ont reçu l'ordre de recueillir systématiquement toute information sur le sujet, leur ton a brusquement changé.

Les données ont montré – sans l'ombre d'un doute – que les gens de couleur étaient contrôlés, arrêtés, et écroués pour des infractions à la législation sur les stupéfiants, dans des proportions incroyablement plus élevées que les Blancs...

Aujourd'hui, tout le monde sait que ces contrôles sont systématiques et le débat se déplace de «est-ce que ces pratiques existent?» à «comment faire pour les arrêter?». Rien de tout cela n'aurait été possible sans statistiques ethniques. C'est ce que la plupart des gens ne comprennent pas. Ces données ne sont pas seulement nécessaires pour cerner l'étendue du problème, elles sont indispensables pour élaborer des solutions efficaces.

Les statistiques rendent possibles l'identification des pratiques institutionnelles en matière raciale. Où se situent les faiblesses, les failles? Ces mêmes statistiques, qui établissent l'existence des contrôles au faciès, ont également été utilisées dans la conception de stratégies plus justes et plus humaines.

Dans ce domaine, le refus des statistiques peut être assimilé à un parti pris d'indifférence délibérée envers les inégalités raciales... Il semblerait absurde de demander à un médecin de guérir un malade qu'il serait absolument interdit d'ausculter. Donc on ne peut pas prétendre lutter contre

les discriminations raciales en s'interdisant d'utiliser les outils qui nous permettent de diagnostiquer le problème et de trouver le remède.

Fabrice Olivet: *Saviez-vous que la France fut le premier pays à abolir l'esclavage et à promouvoir des officiers noirs?*

Je n'ai pas de commentaires à faire. Je suis toujours réticente à l'idée de féliciter des gens pour avoir cessé de faire quelque chose qu'ils n'auraient jamais du commencer à faire.

Interview réalisée par Fabrice Olivet pour le N° 52 de Asud Journal: Le dossier qui «gènes» Michelle Alexander enseigne le droit à l'université d'état de l'Ohio, est avocate en droit civil et écrivain. «The New Jim Crow, Mass Incarceration in the Age of Colourblindness», par Michelle Alexander, n'est pas encore traduit en français.

NDLR L'interview est basée sur les Etats Unis où il y a peu d'émigrés d'origine méditerranéenne. En France, la démarche policière est assez similaire, quoi qu'on en dise. Les statistiques simples (les ethniques ne sont parait-il pas reconnues) prouvent facilement que les "Arabes" et les "Noirs" forment l'essentiel des interpellés pour contrôle d'identité ou inculpés de trafics. Leur proportion en prison est aussi totalement inégale. La notion de délit de faciès est toujours bien en place, comme s'en émeuvent des associations diverses, telle que la Ligue des Droits de l'Homme. Il est toujours intéressant de le rappeler.

PUB

Kannabia
seed company

Nouvelles variétés automatiques

www.kannabia.es/fr

AGRO-SHOP
Jardinerie d'intérieur

ZI Keriven
15 rue E. Branly
29600
St martin des champs
02.56.36.03.11
contact.agro-shop@sfr.fr

Land: 11-16h et centre
mardi, jeudi, vendredi 10h-12h30 / 14h-19h
samedi 11h-12h30 / 14h-18h
FERMÉ LE MERCREDI

Semez, récoltez... souriez.

l'annuaire

Pour retrouver le [RBH]²³, rendez-vous ici!

FRANCE

Lady Long Solo
38, rue Keller
75011 Paris

SUISSE

La Feuille d'or
Rue de la Corsaz 15,
1820 - Montreux/VD

Plant a Sierre

Route du Simplon 1
3960 - Sierre

Prochain Numéro: FRANCE CANNABIS BIS

Distribution & Diffusion

ABONNEMENT PERSONNEL

6 numéros/an 40€, incluant l'adhésion à CSF qui permet de faire une économie sur un envoi direct d'Allemagne (à 50€). Adresser votre chèque avec vos coordonnées détaillées sur papier libre, à

Les Amis de CSF
c/o Lady Long Solo

38 rue Keller 75 011 PARIS

Chèque libellé à l'ordre: **Les Amis de CSF**. Un récépissé et une carte d'adhésion seront envoyés.

DIFFUSION

La liste des lieux où retrouver la gazette [RBH]²³ est en cours d'élaboration. Devenez «Distributeur Relai» à partir de 50 numéros. Merci de vous enregistrer via le site rbh23.com


La Gazette du Chanvre

contact
redaction@rbh23.com

distribution
Agence Sowjet GmbH
Rykestr. 13 | 10405 Berlin | Allemagne
numéro d'identification
fiscale 37 220 20818

fondateur
Emanuel Kotzian
directeur de la publication
Emanuel Kotzian - Agence Sowjet

rédacteur en chef
Farid Ghehiouèche
comité de rédaction
Odile Bourriquet, Arnaud Debouté,
André Fürst, LTF, Mark Marker, Syrinx
Matagne, Sebastien Naar, Raph,
Michel Sitbon, Bruno Valkeneers.

ont contribué à ce numéro avec nos remerciements:
R. Carrez, Dominique Broc,
Hanna Hobzova, Enrico Fletzer,
Ananda S., Jani Takats, Emmanuel G., P. Terrasse, Encod, Asud.

publicité
pub@sowjet.de

maquette - graphisme
mark marker - Agence Sowjet
illustrations
mark marker

impression
Schenkelberg Druck Weimar GmbH
Printed in Germany

abonnements/contact
contact@rbh23.com

dépôt légal
À parution, Tous droits réservés.
Merci d'indiquer dans votre courrier vos coordonnées postales, téléphoniques ou électroniques. Les manuscrits et documents non utilisés ne sont pas restitués.

mise en garde
Toute consommation abusive de drogues est dangereuse!

Le contenu des annonces commerciales n'engage pas la rédaction, nous encourageons nos lecteurs à respecter les lois en vigueur dans leur pays.

www.RBH23.com

Analyse ENCOD

La situation italienne

par Enrico Fletzer

Pour les consommateurs de cannabis en Italie la situation est souvent représentée comme plutôt sombre et défavorable à l'installation de Clubs Sociaux du Cannabis. Cependant, quelques événements récents nous indiquent que quelque chose pourrait changer. Non seulement l'intérêt pour le concept de Club Social du Cannabis est de plus en plus important, mais aussi quelques signaux de l'appareil légal nous parviennent comme par exemple les dernières sentences de trois tribunaux qui demandent au Tribunal Constitutionnel de se prononcer sur la légitimité des lois anti-drogues en vigueur depuis sept ans. Ces lois furent présentées comme nécessaires et urgentes dans un décret destiné à financer les Jeux Olympiques de Turin en 2006. Il est reconnu qu'elles ont été formulées et approuvées dans des circonstances troublantes pour le peuple italien, qui, dans un référendum en 1993, avait exprimé sa volonté de dépénaliser complètement la consommation de drogues.

L'ex-«Monsieur drogue» Carlo Giovanardi, coauteur des infâmes lois concernant les drogues a été quelque peu énervé par ces événements qui mettent en cause ses activités principales. Dans une déclara-

tion inattendue lors d'une interview à l'agence de presse Dire le 16 juillet, Giovanardi a laissé place à la possibilité de cultiver une plante de cannabis chez soi: «Concernant la petite plante qui n'est pas cultivée dans l'esprit d'une plantation, c'est à dire une plante que l'on peut avoir sur un balcon, je suis tout à fait d'accord, on peut discuter de la dépénalisation. Mais ne touchez pas mes lois pour ceux qui vendent de la drogue.»

En même temps Giovanardi demande à la Chambre des Députés de ne pas toucher la loi concernant les différentes sanctions relatives aux drogues douces et aux drogues dures. «Pour l'instant j'aimerais inviter la Chambre des Députés à demander aux toxicologues qu'ils expliquent que les principes actifs contenus dans la plante de cannabis et de ses dérivés sont aujourd'hui tout à fait différents qu'il y a 30 ans et qu'ils ont des effets toxiques dévastateurs chez ceux qui les consomment». Donc, continue Giovanardi, «l'idée de sanctionner de façons différentes ce qui concerne la cocaïne, l'héroïne ou l'ecstasy d'une part et le cannabis d'autre part est complètement hors de la réalité, précisément à cause des effets dévastateurs du cannabis. Il suffit de demander aux familles des victimes d'accidents de la route provoqués par ceux qui ont écrasé ou assassiné sous les effets du cannabis.»

Cette déclaration est une réponse à la proposition de loi de Daniele Farina, membre de l'opposition de gauche au Parlement italien et promoteur historique des plantations de chanvre et des fêtes traditionnelles des récoltes du Centre

Social Leoncavallo de Milan. Quand il a présenté le projet à la Commission de Justice, Farina a déclaré que «dans le courant de l'année 2011 presque 2 milliards (milliards ?) d'euros ont été dépensés pour la répression des drogues, dont 48,2% investis dans le système carcéral, 18,7% dans les activités de la police et 32,6% dans les tribunaux et les préfectures. Il faut aussi tenir compte que les bénéfices du commerce illégal atteignent presque 60 milliards (milliards ?) d'euros». En même temps la population carcérale a augmenté de plus d'un tiers, selon Farina, à cause des lois concernant les drogues. En



"Qui changera le monde? Ceux qui le détestent."

Kuhle Wampe, Berlin, 1932.

2011 ils étaient 41,5% soit 27 947 prisonniers sur 67 394.

Le projet de loi tente d'inverser la tendance actuelle à partir de deux initiatives très simples, d'une part en dépénalisant la culture du cannabis chez soi «pour usage personnel ou donné à un tiers, sauf aux mineurs, pour consommation immédiate, et d'autre part et c'est tout aussi important, la réintroduction de sanctions différentes selon les substances.»

Il est difficile de savoir à l'avance si l'effort de l'opposition de gauche sera une réussite à cause de la grande coalition qui gouverne le pays. Ini-

adoptée dans des conditions douteuses. Ils la considèrent comme un acte de nécessité et d'urgence illégitimes, dans un contexte de procédure illégitime, et aussi parce que cette loi ne fait pas de différence entre le cannabis et les autres drogues.

Selon de nombreux observateurs, la façon dont le changement radical des politiques des drogues a eu lieu en 2006 constitue un imbroglio, une véritable escroquerie. Les membres du Parlement se sont vus obligés à voter une mesure simple et économique, y incluant un rapide changement radical dans les politiques de drogues presque sans débat.

La faute reconnue par le Tribunal de Cassation est désormais utilisée par quelques personnes mises en examen judiciaire pour du cannabis car la loi fait l'objet d'une révision et des condamnations pourraient bien être annulées.

Selon M. Saraceni, avocat reconnu et ancien membre du Parlement, afin de contourner le référendum populaire de 1993 qui a dépénalisé la consommation de drogues, les partis de droite ont proposé d'abord d'introduire une petite correction dans une autre loi pour que des prisonniers récidivistes dépendants de drogues soient sous traitement.

Ainsi, comme un abracadabra plus proche d'un cirque que d'une assemblée parlementaire dans un pays occidental, se sont glissés 23 articles dans un de Giovanardi pour avoir été

même décret qui est finalement passé sans peine ni gloire.

L'escroquerie italienne est clairement le reflet d'une autre escroquerie plus générale connue sous le nom de guerre contre les drogues. On peut se rappeler d'autres cas comme la reclassement du cannabis qui est passé en Grande-Bretagne contre la volonté de la majorité des toxicologues, ou du récent effort pour criminaliser la consommation de drogues au Brésil. Mais la manœuvre italienne a probablement été la plus obscène.

La nécessité et l'urgence qui furent invoquées pour faire adopter les lois concernant les drogues les plus terribles d'Europe occidentale a contribué à saturer le système pénitentiaire avec la population des consommateurs et cultivateurs de cannabis.

Pour trouver une sortie à cet imbroglio il faut une mobilisation massive pour mettre un terme à cette escroquerie et pour imposer une meilleure défense des amis du cannabis persécutés devant les tribunaux. Un engagement plus ouvert avec ceux qui n'aiment pas l'oppression et qui pourraient agir pour le changement est aussi souhaitable, unissant autant les activistes anti-prohibitionnistes que les victimes de cet emmêlage.

Bulletin n° 102. encod.org avec nos vifs remerciements à l'auteur et à Encod pour cette contribution généreuse et pas très volontaire.

PUB

13, 14 et 15
Sept 2013
IRUN, Espagne



expo grow



BONICOLA QUÏNE FOIRE DU GROW



FOIRE DU GROW
Hemp Fair

Plus de 200 marques et professionnels nationaux et internationaux présenteront les toutes dernières nouveautés du marché du grow.



FESTIVAL DE MUSIQUE
Music Festival

LEE 'SCRATCH' PERRY with MAD PROFESSOR mixing the band, SINSEMILIA, BERRI TXARRAK, GUAKA et JSK JUANTXO SKALARI & LA RUDE BAND... et encore des artistes à venir



FORUM SOCIAL
Social Forum

Conférences sur le Cannabis avec la présence de personnalités comme Araceli Manjón, Gary Potter ou Tom Decorte, entre autres.

Activités: II Cup Expogrow, Sport rural basque, Skate, Graffiti, tunnel du vent, etc.

Plus d'infos sur:
www.expogrow.net

PRINCIPAUX PARTENAIRES EXPOGROW 2013:

PARTENAIRES:

MÉDIAS COLLABORATEURS:





Pas de vacances pour l'info cannabique

par Raph

Vu de Sirius, la presse française suscite toujours espoir et déception. On se réjouit d'une avancée, et dans la foulée, on déplore une régression (ou l'inverse). Et parfois, dans le même journal. Ainsi, le supplément «Science & médecine» du Monde, qui offre chaque semaine «une tribune libre ouverte au monde de la recherche.» Celle du psychiatre Patrick Lemoine (Le Monde (LM) du 10/6) est intitulée «Shit, le bien nommé cannabis!». Jeu de mots éculé, peut-être pas dû à l'auteur, mais qui préfigure pourtant le niveau de l'argumentation qui suit. En défenseur de la vérité, P.L. veut régler ses comptes au «véritable lobbying souvent inconscient [sic] et de type bobo» qui fait croire «que le haschich pourrait avoir des vertus thérapeutiques» et «est beaucoup moins dangereux que le tabac».

Péremptoire et caricatural, il dresse un tableau apocalyptique du cannabis, sans référence, mélangeant aspects sanitaires (baisse du QI et de la fertilité, dépendance, hausse du risque de cancer...) et légal («la fréquentation nécessaire des dealers augmente le risque de basculer dans des drogues plus dures»). Pire: il fait exactement ce qu'il reproche aux autres («Ces responsables, ou soi-disant tels, n'ont en général pas de formation scientifique et raisonnement sur des bases idéologiques, émotionnelles, électoralistes et en fonction de leur propre expérience»).

On hésite sur ce qui est le plus affligeant: les propos de ce psychiatre ou leur publication par Le Monde. Soyons honnêtes: au détour d'une phrase, P. L. indique que «notre corps est capable de synthétiser du cannabis» et suggère que nous «[apprenions ou réapprenions] à [le] fabriquer nous-mêmes avec notre propre cerveau.» L'auto-simulation du système endocannabinoïde central? En voilà

une idée novatrice, mais qu'il aurait fallu développer!

LM du 15/7 s'intéresse au «cannabis business» qui explose en Californie. Après la ruée vers l'or et la ruée sur les forêts, «aujourd'hui, le «green rush» représente la troisième menace sérieuse pour nos écosystèmes...», déclare un membre d'une agence environnementale. «D'énormes profits y sont réalisés, sans aucune législation, puisque l'usage médicinal de la marijuana est toléré (...) sans être régulé, alors même que sa production et sa distribution sont toujours prohibées par les autorités fédérales», constate LM. Pollutions intensives des eaux, forte consommation énergétique... LM note que «le seul point sur lequel le shérif [local] rejoint les «cultivateurs d'herbe», c'est la régulation: «sans réglementation aucune, la situation ne va pas s'améliorer. Il faut décriminaliser complètement ou légaliser à l'échelle nationale, et traiter la marijuana comme le tabac.»

Aveuglements

Égarons-nous un instant du côté des autres drogues (et autres médias). Canal+ diffuse (le 3/6) un documentaire, «Paris/Medellín: sur la route de la coke». Le supplément «Radio-Télévision» du Monde (du 2/6) évoque les étapes de production, le trafic ingénieux: «la réalité dépasse la fiction», note le journaliste, fasciné par le côté spectaculaire du sujet et donc aveugle au réquisitoire anti-prohibitionniste contenu dans cette enquête, qu'il juge pourtant «édifiante»... On n'est donc pas surpris (mais déçu) de noter que ce même supplément, daté du 30/6, ne consacre pas même une ligne pour signaler à ses lecteurs/télespectateurs l'excellent documentaire «les États-Unis et la drogue, une guerre sans fin», d'Eugene Jarecki (2012), diffusé sur Arte (2/7). Un bilan accablant de 35 années d'échec de guerre à la

drogue, «instrument de contrôle des pauvres et des minorités».

Le sujet récurrent du dopage dans le cyclisme suscite également un débat sur sa légalisation. Dans Libé (18/7), Luc Le Vaillant argumente: «Permettons à ceux qui le souhaitent d'outrepasser les conventions physiques. (...) A charge pour la société de garantir aux adultes consentants la qualité des produits et le volontariat des prestations. Sans oublier que, dans un monde d'individus lucides et responsables, ce qui est vrai pour le dopage devrait l'être aussi pour les drogues ou la prostitution.»

Dans Le Monde (30/7), une tribune du sociologue Patrick Trabal qui revendique «un vrai débat de société sur le dopage» car il faut «s'intéresser à la dimension sociale de ces pratiques pour saisir leur diversité». Il pointe une prévention «prise dans des jeux de pouvoir» et «marquée par des contradictions»; sur les «conditions du débat sur le dopage», il note que «beaucoup d'acteurs qui ont sans doute beaucoup à dire s'en trouvent exclus». Il demande: «la lutte contre le dopage justifie-t-elle que l'on empiète sur la vie privée et les libertés de certains sportifs?». Et conclut: «un débat réellement public reste à organiser [pour] faire entendre la voix de ceux qui ont à dire de ce phénomène.» Toute ressemblance avec... etc.

Turpitudes

S'agissant des effets peu ragoûtants de la prohibition, Le Point du 17/7 décrit le «système ahurissant» mis en place par les gendarmes du Groupement d'intervention régionale (GIR) à Mayotte: importation de drogue dure via des clandestins utilisés comme indics en échange «de cartes de séjour ou quelques billets». L'article recense les «bourdes» opportunes de la justice en faveur des gendarmes incriminés. Toujours au rayon turpitudes policières, le feuilleton de la BAC nord



Photo: Archives

de Marseille. Libé (5/7) juge les sanctions «très policées»: «le conseil de discipline n'a proposé des mesures de suspension» à l'encontre des policiers ripoux, qui «s'en sortent à bon compte». À l'inverse, Le Monde (30/6) minimise l'affaire «qui n'a pas atteint les sommets annoncés». «Les fonctionnaires ont simplement reconnu avoir défrayé des «indics» grâce à des saisies. Ils ont justifié cette entorse à la déontologie par la pression imposée par la hiérarchie pour faire des affaires de trafic». La fin justifie les moyens...

Aveuglements, encore

Au Mexique, l'arrestation du chef du cartel des Zetas est accueillie avec scepticisme par la presse mexicaine, nous dit la correspondante de Libé (23/7): «L'hydre à mille têtes du narcotraffic génère sans cesse de nouveaux leaders.» Et les cartels sont toujours aussi puissants. Mais la journaliste ne voit comme autre stratégie que celle suggérée par des éditorialistes mexicains (et un politologue qu'elle interviewe): «une révolution co-

Cannabis et science, usage médical, prohibition et effets pervers variés, légalisation en Uruguay, dopage... sont les quelques sujets principaux retenus dans la profusion d'informations estivales.

pernicieuse» consisterait à «démanteler la structure financière des cartels»: «ce serait, selon certains experts, le seul moyen d'enrayer le cycle de violence». Prohibition? Connais pas...

Non-événement: le Pape considère que «la libération de l'usage de la drogue le permettra pas de réduire l'étendue et l'influence de l'addiction aux drogues». Il semble maîtriser ces notions autant que le rédacteur de la dépêche AFP ou la correspondante de Libé à São Paulo: «c'est la dépénalisation des drogues, défendue par certains face à la violence du narcotraffic en Amérique latine, qu'il a condamnée.» (28/7). «Libération», «dépénalisation»... et fantasmes à profusion.

Avancée

L'événement majeur de juillet, c'est la légalisation de la production et de la vente de cannabis en Uruguay. Le Monde (1/8) souligne que l'initiative «constituerait une avancée dans le vaste débat planétaire sur la dépénalisation voire la légalisa-

tion de l'usage de drogues». «Un changement de paradigme», selon un rapporteur du projet de loi, cité par LM. Achat jusqu'à 40 g/mois, culture autorisée de 6 plants, clubs de consommateurs... Séduisant!

Dans un «décryptage», Libé (2/8) rappelle la vivacité du débat en Amérique latine, et s'interroge sur la réaction des États-Unis, eux-mêmes dans une situation «intrigante». Évidemment, le Figaro ne tarde pas pour indiquer que «l'OPA d'État sur le cannabis fait polémique» (3/8). L'OPA du crime organisé sur le cannabis n'a jamais inquiété le Figaro...

Et l'AFP s'empresse d'annoncer, en titre d'une dépêche largement reprise (7/8), que le président uruguayen Mujica «était prêt à faire «marche arrière» sur le projet de légalisation du cannabis, alors qu'il a simplement précisé: «c'est une expérience, et si elle nous dépasse», l'Etat avisera. Ah, si la persistance de l'idiotie prohibitionniste pouvait inquiéter autant l'AFP...

PUB

Nouvelles haschichiennes

shilum

Les Éditions du Calumet & les Éditions du Léopard SONT HEUREUSES DE VOUS ANNONCER LA SORTIE PROCHAINE DES **Nouvelles Haschichiennes de Shilum**

CE RECUEIL DE 12 NOUVELLES, SUR LE THÈME DU CANNABIS ET DE SA CONSOMMATION, DEVRAIT SE RETROUVER EN LIBRAIRIE DÈS LE MOIS DE NOVEMBRE 2012.

Souscription au prix de 15 € (dont compris ; au lieu de 18 € 50 le livre)

POUR ÊTRE SÛR DE POUVOIR LE DÉPOSER AU PIED DU SAPIN, COMMANDEZ-LE DÈS AUJOURD'HUI :

lecalumetdelapaix @ yahoo.fr

LIBRAIRIE LADY LONG SOLO

VENTE PAR CORRESPONDANCE

Pour passer vos commandes écrivez à Lady Long Solo
38, rue Keller, 75011, Paris • chèque à l'ordre de Bahram
ou sur le site ladylongsolo.com (pli discret)

99 € Brique tempête
Magic Flight "Lauch Box"
l'adaptateur pour résine 20 €

10 €

449 € VapeXhale

30 € VapBong

249 € Herborize basic tube

129 € FlashVAPE deluxe

38, rue Keller, 75011 Paris (entre Bastille et Voltaire)
Tél : 0952738153 - ladylongsolo.com

Alchimia Growshop

Alchimia vous propose une sélection de **+50 banques de graines de cannabis**

MR.NICE **Philosopher seeds** **Delicious**

DUTCH PASSION **PARADISE SEEDS** **Royal Queen Seeds**

Serious Seeds **REGGAE RECO** **Granddaddy SANC**

www.alchimiaweb.com

NOUVELLES DU MONDE

Uruguay, vers la légalisation

par Ananda S et FARId

Le mercredi 31 juillet, la chambre des députés uruguayenne a approuvé, par 54 voix sur 96, une loi qui permettrait à l'Etat de contrôler la production et la vente de tous les produits du chanvre. Il reste maintenant à obtenir l'aval du sénat avant la fin 2013.

Le texte prévoit que l'Etat «assume le contrôle et la régulation de l'importation, l'exportation, la plantation, la culture, la récolte, la production, l'acquisition, ainsi que du stockage, de la commercialisation et de la distribution du cannabis et de ses dérivés», afin de «minimiser les risques et de réduire les dommages de l'usage». Il est bon de rappeler que la consommation n'est pas illégale en Uruguay.

Une réforme nécessaire

Les objectifs sont donc de lutter contre les réseaux mafieux et les trafics qui «financent le crime organisé et des activités illicites comme la traite de personnes, la vente d'armes ou le blanchiment d'argent». Parmi les 15 mesures de la loi, il est envisagé de permettre la culture personnelle à hauteur de 6 plants. Ainsi que la création de Clubs de consommateurs entre

15 et 45 membres, pour une culture maximum de 99 plants. Un citoyen majeur pourrait s'approvisionner jusqu'à 40 grammes par mois en pharmacie. Le texte peut faire rêver ici... Il ne s'en prend pas aux consommateurs, comme c'est principalement le cas en France, mais bien à la source même du problème, les narco-trafiquants, qui proposent en plus, souvent, d'autres substances bien souvent frelatées et plus nocives.

Pas de consensus général

Evidemment, cela provoque des réactions, pas seulement à l'intérieur du pays où plusieurs voix parlent de recrudescence programmée de la consommation... et où 62% de la population reste à convaincre. Le lendemain, l'industrie pharmaceutique uruguayenne a fait savoir qu'elle s'opposera au contrôle et à la distribution de produits psychotropes. L'Organe International de Contrôle des Stupéfiants chargé d'appliquer les Conventions internationales pour le contrôle des drogues à l'ONU, s'est immédiatement manifesté. Et il a exhorté l'Uruguay à revoir son projet de loi autorisant la vente de cannabis

à des fins non médicales. Pour cet organisme basé à Vienne, «cette loi aurait également de graves conséquences pour la santé et le bien-être de la population, ainsi que pour la prévention de l'abus de cannabis chez les jeunes».

Dans un communiqué de presse, l'OICS rappelle que «conformément à son mandat, il a toujours cherché à maintenir le dialogue avec le gouvernement de l'Uruguay sur ce sujet, en proposant notamment l'envoi d'une mission au plus haut niveau dans le pays». Avant de demander aux autorités uruguayennes d'examiner soigneusement toutes les conséquences du projet de loi avant de prendre une décision, il regrette le refus du gouvernement de recevoir une mission d'études, et recommande de réserver sa vente à un usage thérapeutique ou scientifique.

Volonté d'expérimenter

L'initiative uruguayenne montre bien à quel point les dérives d'un trafic de produit reconnu illicite pour des raisons diverses, qui n'est pas complètement innocent mais pas d'une dangerosité absolue (ce qui explique peut-être en partie son attractivité), finit par exaspérer les pays qui sont de-

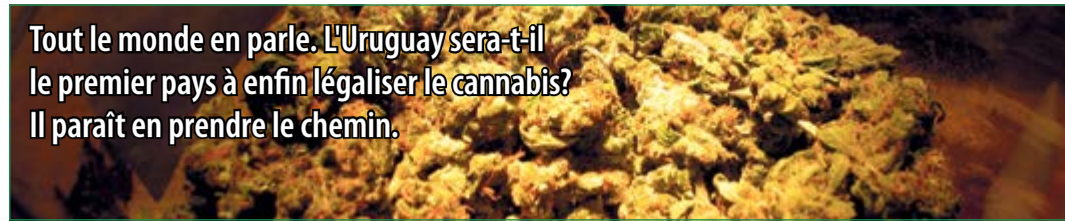


Photo: Hanf Journal

Tout le monde en parle. L'Uruguay sera-t-il le premier pays à enfin légaliser le cannabis? Il paraît en prendre le chemin.

venus la proie des mafias. «La guerre de la drogue a échoué. Il y a toujours plus de consommateurs, et toujours plus de violences» déclarait Sebastian Sabini, le président de la commission parlementaire chargée du dossier. Ce qui est exactement le constat mondial.

«Naturellement, comme pour toute expérience, il y a un risque et nous devons avoir l'intelligence de dire que si elle nous dépasse, nous enclencherons la marche arrière. Nous ne devons pas nous braquer. Nous devons demander à la communauté internationale de nous aider», a ajouté le président José Mujica.

Timides perspectives en Europe

D'autres pays en Europe ont essayé de juguler ces problèmes. La Hollande, qui ne tolère pas trop la production, sauf pour le thérapeutique officiel, ni théoriquement la consommation, mais permet une vente raisonnable dans les fameux coffee-shops, grands pièges à touristes. Et surtout le Portugal. Il y 13 ans, ce pays plutôt traditionnel a décidé de dépénaliser les substances psychotropes prohibées par la législation onusienne de 1961. Il s'en est donné les moyens, en offrant un accompagnement

social, solidement préventif, par les structures de santé, et un gros travail de proximité. Les résultats sont significatifs, le taux d'utilisateurs de cannabis a baissé, principalement chez les jeunes, c'est la plus faible consommation d'Europe, d'après le rapport de l'Institut de la Droque et de la Toxicomanie en 2009. L'Espagne, par le biais d'une formule spécifique de Cannabis Social Club, accepte une production et une consommation privée. La consommation espagnole n'a pas explosé pour autant.

En France, il y a eu une timide avancée récente concernant un usage thérapeutique par le biais de laboratoires. Pour le reste, on continue à traquer le consommateur et le producteur avant tout, à s'interdire d'évoquer les aspects bénéfiques du cannabis pour la santé et d'ignorer la gangrène mafieuse de la société. D'ailleurs la proximité de l'offre permet très étonnamment de faire croire à de nombreux adolescents que l'usage est plus ou moins toléré. Profitant de l'occasion, le président du Parti Radical de Gauche, parti qui défend régulièrement la légalisation, a déclaré que c'était par ce type de contrôle de l'Etat qu'on pouvait avancer, comme

au Maroc où le débat s'amorce sérieusement dans la presse et au Parlement. Finalement, l'Uruguay est bien le premier et le seul Etat à braver ouvertement la Convention Unique sur les Stupéfiants ratifiée en mars 1961 à New-York.

Mexico s'interroge

Mais déjà l'Assemblée de Mexico, encouragée sans doute par cette initiative et aussi par les avancées de certains états US, a décidé d'ouvrir des discussions sur ce thème en vue d'un Forum international sur les politiques anti-drogues prévu du 2 au 4 septembre.

«Nous avons la preuve que le temps du 'non à la dépénalisation' est révolu. Nous avons 30 années de statistiques qui prouvent qu'il n'y a pas moins de délits, qu'il n'y a pas moins de toxicomanes, qu'il n'y a pas moins de drogue, et qu'il y a en revanche des pertes humaines très élevées», a déclaré, le 7 août, le maire de Mexico, lors d'un débat sur la drogue et les droits de l'Homme.

Néanmoins, du côté gouvernemental, on reste sur une ligne d'opposition à la légalisation, bien que le président Enrique Peña Nieto ait récemment déclaré être favorable à un «large débat sur le sujet».

Les Tchèques et le cannabis thérapeutique

par Anna Hobzova, Prague

Je suis étudiante en médecine à Prague et je souhaite compléter votre information sur la légalisation du cannabis thérapeutique en République tchèque (La revue n°32). En effet, vous ne dites que la moitié des choses! Précisons tout d'abord que le cannabis thérapeutique n'est délivré que sur ordonnance électronique sécurisée, et seulement pour atténuer les souffrances des patients atteints de maladies graves. La République tchèque n'est d'ailleurs pas la première à légaliser le cannabis thérapeutique, puisque Israël, l'Allemagne et les Pays-Bas l'ont déjà fait. Vous soulignez que

la République tchèque est particulièrement tolérante. C'est vrai: nous pouvons cultiver jusqu'à cinq pieds de cannabis sans être inquiétés. Tant qu'on possède moins de 15 grammes de cannabis sur soi, l'amende est d'ailleurs purement symbolique. Mais, du coup, la légalisation va paradoxalement poser de vrais problèmes dans les années à venir: en effet, auparavant, le cannabis thérapeutique était illégal, c'est vrai, mais tellement bon marché et si facile à se procurer! Aujourd'hui, à 12 € le gramme, il est carrément impossible pour un malade de déboursier les 400 € nécessaires à un mois de traitement! Tant que la République tchèque devra importer

son cannabis d'Israël, les prix ne baisseront pas.

Mais en attendant que les fermes d'Etat soient opérationnelles, que doivent faire les malades? Rester dans l'illégalité? Attendre en taisant leurs souffrances? Nous sommes dans une impasse! Mon copain est atteint de sclérose en plaques. Il n'a pas les moyens d'attendre que le pays produise suffisamment dans ses fermes pour faire baisser les prix. Il continuera donc à s'approvisionner auprès de ses fournisseurs habituels... La nouvelle loi ne sert donc à rien!

La Revue n° 33, juin 2013, forum des lecteurs, p. 138.

quelques préconisations de la charte d'Encod auxquels ils adhèrent. On est aussi obligé de se demander si le côté business intense suscité aux Etats Unis par l'ouverture de 13 Etats à l'usage médical: bourse parallèle avec cotations en ligne, immenses champs de culture, apparition de nombreux produits dérivés comme le fameux nugtella, etc n'a pas également contribué à cette reconnaissance, presque tout autant que les lobbies militants.

On comprend mieux alors l'obstination française à ne vouloir envisager l'usage thérapeutique que par le biais des laboratoires.

Hanf Parade à Berlin 7000 personnes, peu de réponses



Photo: Hanf Journal

par Janika

La 17^{ème} édition de la Hanf Parade a rassemblé plus de 7000 personnes sur le mot d'ordre «Meine Wahl - Hanf Legal» / Mon Choix - du Chanvre Libre. C'est la plus grande manifestation allemande en faveur de la légalisation du cannabis.

Elle a débuté à 13 h à la gare près du Jardin Zoologique, lieu bien connu, du temps de Berlin ouest, pour le trafic de drogues.

Günther Weiglein, seul thérapeutique à bénéficier d'une reconnaissance juridique, est intervenu pour dénoncer la criminalisation de l'usage médical de la plante, alors que ce devrait au contraire relever d'un secours compassionnel accessible à tous. Puis la Parade s'est dirigée sur le Kurfürstendamm et la Tauentzienstrasse, devant le siège du CDU d'Angela Merkel qui soutient la prohibition.

Vers 17 heures, tout le monde était rassemblé Porte

de Brandebourg, avec des prises de paroles, des informations, des invitations à rejoindre le mouvement et aussi des groupes de très bons sons.

A 22 h la manifestation se dispersait, après que Stephen Geyer, un des organisateurs, ait lancé un appel à ne pas attendre passivement 2014, mais bien à se mobiliser tout au long de l'année sur des actions antiprohibitionnistes.

Hanf Journal et RBH23 soutiennent bien sûr cet appel. www.hanfparade.de

NEWSFLASH

Aux USA ça avance

Le Fédéral tolère doucement

Une avancée décisive dans la longue marche vers la légalisation du cannabis s'est faite le 29 août 2013. Le Département de Justice, avalisé par le Sénat, a fait savoir qu'il ne s'opposera plus, fédéralement, aux lois votées par les états du Colorado et de Washington, dépénalisant l'usage récréatif du cannabis, comme celui du thérapeutique.

Une limite est néanmoins fixée dans la tolérance. Pas de distribution aux mineurs, pas de recours aux trafics, nécessité de respecter la loi des Etats n'ayant pas souscrits à

ces droits, pas de conduite sous cannabis, pas de violence (ni usage d'armes à feu. sic!) dans la culture et la distribution, pas de culture dans les lieux publics. Il faut noter aussi que la déclaration insiste sur la vigilance environnementale nécessaire pour les cultures. En effet, face aux dégâts provoqués principalement en Californie, par les cultures à visées thérapeutiques, les associations écologistes commencent à se plaindre sérieusement et font paraître de nombreux articles.

Au passage, les Cannabis Social Clubs retrouvent

RENDEZ-VOUS

IN MEMORIAM

Journée internationale en mémoire des personnes victimes de la guerre aux drogues



La Journée internationale en mémoire des personnes victimes de la guerre aux drogues de l'organisme Méta d'Âme a eu lieu pour la première fois le 21 juillet 2013 à Montréal. Il s'agit d'une rencontre dans un parc entre plusieurs usagers provenant de divers milieux qui permet d'échanger sur les politiques en matière de drogues et de se remémorer nos proches qui sont morts dans la guerre contre la drogue. En se réunissant, nous voulons également exprimer notre colère face à cette guerre et garder un moment de silence pour les nombreuses personnes qui ont été tuées d'une surdose, de pauvreté, de violence et de complications dues au VIH et à l'hépatite C.

Nous exigeons la fin de la guerre à la drogue et la fin des politiques et des structures qui produisent les inégalités, la stigmatisation et la discrimination envers les personnes qui consomment des drogues. Nous avons planifié cet événement avec l'aide d'usagers qui fréquentent l'organisme. Cette année, les membres de la communauté se sont rassemblés et ont inscrit le nom de leurs proches disparus sur une étoile pour ensuite la suspendre dans un arbre. Ces étoiles sont également un symbole qui exprime

NEWSFLASH

Réunions au sommet après les grands partis, les associations

À la fin de l'été entraîne traditionnellement les grands rassemblements de partis ou d'associations pour échanger et chercher une stratégie en prévision de la nouvelle «saison».

Le CIRC-Nord Est, dont comme son nom ne l'indique pas les adhérents viennent de toute la France, s'est donc réuni à L'Île Saint Denis le 31 juillet et le 1er septembre.

Ensemble ils ont envisagé le renouveau militant de l'association, et quelques points forts pour le printemps prochain : célébration dans toute la France du fameux 4.20 avec la Fête des Semences, CanaPride regroupant sur Paris

notre colère collective et notre résistance à cette guerre.

Les objectifs de la journée sont:

1. De fournir aux usagers et aux personnes concernées un espace pour s'exprimer.
2. De créer un espace de soutien pour les rituels et les deuils après la perte d'un membre de la communauté.
3. De discuter des impacts complexes que les politiques en matière de drogues ont sur la communauté.
4. De sensibiliser le public aux décès évitables et aux alternatives possibles en lien avec les politiques sur les drogues.

Publié dans: Locale, Nouvelles internationales, www.rapdoq.org

NDLR - Le cannabis en soi ne tue pas ... mais il suscite des emprisonnements, et des exécutions selon les humeurs. Dana Beal, Marc Hémerly, Michael Blanc sont parmi les plus connus. Il y en a une multitude d'autres, plus misérables, abandonnés quasiment à leur sort aux quatre coins du monde, y compris en France.

Il est donc normal que RBH23 s'associe à cette journée internationale et soutienne Cannabis Sans Frontières dans sa volonté d'une journée mémoriale pour les prisonniers des drogues.

tous les militants de la cause le 22 juin

Le 5 octobre ce sera le tour des Amis du CSCF pour une AG célébrant la première année d'existence.

Puis fin octobre/début novembre la Fédération des CIRC clôturera le cycle des Journées d'Été.

Il ne reste plus alors qu'à souhaiter qu'émerge une Coordination rassemblant largement tous ceux qui souhaitent d'abord que le problème du cannabis soit pris en compte par les politiques de bonne volonté. Le monde évolue, la France doit avancer sans focaliser davantage sur les «domnages» et les laboratoires.

Cannabis,

Ma contribution au débat sur la légalisation

par Pascal Terrasse

Pascal Terrasse est député PS de l'Ardèche et ancien président du conseil général.

Le Parti socialiste, par la voix de Daniel Vaillant, vient de remettre sur la table la question de la légalisation du cannabis. Ce débat de société, par ses aspects idéologiques, juridiques, sociaux et économiques, revient régulièrement au cœur des débats politiques dans notre pays. Pourtant, force est de constater que la ligne suivie en matière de répression de la consommation de drogues n'a pas beaucoup changé depuis des décennies. Pendant ce temps, le problème du trafic, de l'insécurité, et des conséquences de la drogue sur la santé de nos concitoyens, n'ont fait qu'empirer. L'opportunité de l'année électorale qui s'ouvre doit être saisie pour proposer un véritable changement de paradigme. Il est urgent de faire le bilan des échecs passés en matière de politique de santé et de répression de la consommation de cannabis.

Précisons, avant toute chose, que la "légalisation" n'est pas équivalente à une "dépénalisation": alors que la seconde consiste à retirer à l'usage ou à la détention de cannabis son caractère pénal, la première revient à encadrer la production et la distribution de cannabis, tout en levant l'interdit de son usage. En attaquant la dépénalisation dans la tribune publiée par Le Monde la semaine dernière, Claude Guéant se trompe donc de cible...

Les opposants à la légalisation du cannabis, au sein même de notre parti, font valoir des arguments de poids qu'il ne faut pas négliger. Ainsi, Manuel Valls considère que la légalisation constituerait "une défaite pour les valeurs de la gauche et pour l'autorité républicaine". Les derniers sondages d'opinion ont montré que la majorité des Français est plutôt réticente à une mesure qui pourrait être avant tout interprétée comme un renoncement des politiques de lutte contre l'addiction et les trafics.

Toutefois, à ces arguments légitimes qui tiennent le haut du pavé depuis de nombreuses années, on pourrait opposer un pragmatisme qui viserait, face à l'échec des politiques préventives et répressives menées depuis des décennies, à s'orienter résolument vers un nouveau paradigme des politiques de sécurité et de santé publique.

Commençons par cerner l'ampleur du phénomène, dans son aspect économique, social, et ses implications en matière pénale (notamment sur la surpopulation carcérale et l'engorgement du système judiciaire).

Selon le ministère de l'intérieur, le chiffre d'affaires de l'économie parallèle liée à la drogue en France en 2009 avoisinait les 2 milliards d'euros, dont 840 millions pour le seul segment du haschich. Cette manne fait vivre une économie souterraine, entraînant de multiples externalités sociales extrêmement néfastes pour la cohésion sociale comme pour la sécurité de nos concitoyens. De plus, contrairement à

l'argent lié à la consommation de tabac ou d'alcool, l'Etat n'en voit pas la couleur, alors même qu'il en paie le coût en termes de coût des incarcérations, du maintien de la sécurité, ou de traitement des maladies liées à la consommation de cette drogue.

De fait, la politique française en matière de lutte contre les addictions est extrêmement dure, comparativement à celle que mènent beaucoup de nos voisins européens. Sans faire baisser la consommation (nous nous plaçons parmi les pays d'Europe où elle est la plus importante), cette politique a des conséquences sur le système judiciaire. Chaque année, 90000 personnes sont interpellées pour usage de cannabis.

Le traitement judiciaire de la consommation de cannabis relève aujourd'hui de l'hypocrisie non assumée. En effet, notre système judiciaire déjà très encombré n'a pas les moyens d'appliquer la politique très répressive qui s'impose en principe; il en résulte qu'un grand nombre de cas aboutissent à des alternatives aux poursuites préconisées par la loi, alors que seulement 20% des personnes interpellées font effectivement l'objet de poursuites pénales. Dès lors que toutes les études montrent qu'il n'existe aucune corrélation entre l'étendue de l'usage et celui de la répression, et que les politiques répressives n'ont toujours pas permis de mettre fin aux trafics, on peut s'interroger sur l'utilité de poursuivre une politique dogmatique sans aucune efficacité.

La politique française a également des conséquences sur le plan de la santé publique: comme tout comportement addictif, la consommation de cannabis est accompagnée d'effets non négligeables sur la santé, et entraîne donc des dépenses de santé assumées par la collectivité.

Face à l'ampleur du problème, une approche pragmatique et responsable, qui ne nie ni les valeurs de la gauche ni les principes républicains, mérite d'être au moins débattue.

Commençons par apprendre des expériences menées par nos voisins européens. De fait, certains se sont engagés depuis plusieurs années dans la voie de la légalisation de la consommation, fortement encadrée par la puissance publique, sans voir le nombre de consommateurs ou les conséquences sanitaires sur la population augmenter significativement.

Ajoutons que la Commission mondiale sur les politiques de drogues, réunissant des experts internationaux reconnus, a récemment appelé à une dépénalisation de la consommation de drogues et à la légalisation contrôlée du cannabis. Il ne s'agit évidemment pas d'aller aussi loin: la situation française, même dans les banlieues les plus touchées par les trafics multiples, est loin d'être la même que celle d'Etats "en faillite", tels que certains Etats d'Amérique centrale.

Quels doivent être, au regard de la situation de notre

pays et des objectifs assignés aux politiques de santé publique, les objectifs devraient guider les décisions politiques à l'avenir?

Rappelons d'abord ce qu'est une politique de santé publique: "c'est l'ensemble des choix stratégiques des pouvoirs publics pour choisir les champs d'intervention, les objectifs généraux à atteindre et les moyens qui seront engagés. Il s'agit de maintenir ou d'améliorer l'état de santé d'une population." Or, sur ce plan, force est de constater que les politiques menées aujourd'hui ne permettent pas d'atteindre l'objectif premier qui est d'améliorer l'état de santé de nos concitoyens.

Au regard du contexte français, quel intérêt la légalisation pourrait-elle avoir en termes de prévention des comportements d'addiction aux drogues et de lutte contre les trafics et l'insécurité qu'ils engendrent?

On dit souvent que l'addiction commence avec les drogues "douce" avant de glisser inexorablement vers les drogues "dures" (si tant est que la différenciation entre drogues "douce" et "dures" ait un sens, quand on voit les ravages de l'alcool ou de la cigarette...). Or, ce n'est qu'une idée reçue, dont on sait qu'elle est dénuée de tout fondement scientifique depuis 1944! Tout alcoolique a commencé par boire du lait, et pourtant on n'a jamais songé à établir un lien de cause à effet ni à interdire le lait...

Au contraire, si on considère les effets de la prohibition d'alcool aux Etats-Unis entre 1919 et 1933, on constate qu'elle n'a pas entraîné une diminution de la consommation, mais a permis aux trafics de se développer tout en suscitant un désir accru de "briser les interdits".

Ensuite, organiser la production et la distribution du cannabis, et encadrer sa consommation (en l'interdisant strictement aux mineurs, en contrôlant la consommation dans le cadre de certaines activités, au premier titre desquelles la conduite automobile par exemple), pourrait apporter de l'argent dans les caisses de l'Etat pour organiser une vraie politique de prévention, et permettre de lutter efficacement contre l'économie souterraine en donnant plus de moyens à la répression et en tarissant la source de revenus des trafiquants.

Du point de vue politique et philosophique, on peut considérer la légalisation comme novatrice et d'inspiration plutôt libérale (au sens philosophique du terme). Ce serait en effet une des premières fois que le législateur voterait "pour" quelque chose, c'est-à-dire n'interdirait pas un comportement ou une pratique, mais suivrait au contraire une approche consistant à responsabiliser les citoyens, en soulignant les conséquences économiques et sociales de leurs actes et de leurs comportements de consommateurs, et en les plaçant devant leurs droits et leurs devoirs, au lieu d'adopter une approche pu-

« Une approche pragmatique et responsable [...] mérite d'être au moins débattue ...

rement paternaliste. Notons que la position de la majorité présidentielle à ce sujet est très contradictoire, elle qui est si prompte à appeler à une responsabilisation des citoyens, et notamment des bénéficiaires du RSA!

Ne nous trompons pas de cible. L'ennemi, c'est l'addiction, avec les drames humains qu'elle entraîne au quotidien dans de nombreux foyers. L'ennemi, ce sont les trafiquants, qui menacent la sécurité de nos concitoyens et défient l'autorité de l'Etat, et prospèrent sur la manne financière conséquente que représente le trafic. Les politiques extrêmement répressives menées depuis des décennies, ainsi que les mesures préventives qui leur sont trop rarement associées, n'ont pas réussi à renverser les tendances. Au contraire, tout indique que la situation sanitaire et sécuritaire s'aggrave. Il est du devoir d'un responsable politique d'en prendre acte, et de proposer des réponses à la hauteur des enjeux économiques et sociaux, sans considération d'ordre idéologique.

Doit-on pour autant adopter aveuglément une approche dont le seul mérite démontré pour le moment est sa nouveauté radicale? Je ne le crois pas. C'est pourquoi il me semble que ce changement de paradigme, avant d'être entériné et adopté sur l'ensemble du territoire, devrait être débattu. Un sondage publié le 21 juin semble indiquer qu'une large majorité de Français est favorable à l'ouverture d'un débat, et les prochaines élections présidentielles pourraient en fournir l'occasion. Puis, si le principe de la légalisation était retenu, son application devrait faire l'objet d'une expérimentation rigoureuse (comme ce fut le cas avant la création du RSA). Cela permettrait d'évaluer, à échelle réduite, l'ensemble des effets positifs et négatifs de cette légalisation encadrée sur la sécurité, la consommation de cannabis, et la santé de nos concitoyens.

Pour conclure, la priorité doit porter sur une politique de santé publique visant l'ensemble des addictions. De fait, le cannabis est dangereux pour la santé, mais pour autant, sa prohibition n'a pas permis de régler les problèmes existants. La France reste le seul pays Européen où la consommation de drogues est conséquente voire augmente, en particulier chez les jeunes. Notre rôle, en tant que responsables politiques, n'est-il pas d'apporter des solutions à ces problèmes de santé et de sécurité publique, sans préjugés ni oeillères idéologiques?

Ecrite le 23 juillet sur son site www.pascalterrasse.fr

Alchimia

Growshop

www.alchimiaweb.com

Entrez dans notre site web et visitez nos offres promotionnelles et nouveautés...
Ne les laissez pas s'échapper!!!

NOUS FIXONS LES NORMES!

PRIMA KLIMA
QUALITY PRODUCTS

VENTILATEURS

- Moteur suisse de haute qualité
- Consommation d'énergie réduite
- Meilleure efficacité
- Boîtier à partir de polyamide très résistant
- Niveau de bruit réduit - 39 dB
- Imbattable sur le marché !

**TAILLE DE LA
NOUVELLE BRIDE:
100 MM**



TYPE DE VENTILATEUR			Diamètre de connexion	Débit d'air jusqu'à	Puis- sance	Courant
Contrôleur	1 vitesse	2 vitesse				
PK100 CTRL	PK100	PK100-2	Ø 100 mm	280 m ³ /h	40 W	0.18 A
PK125 CTRL	PK125	PK125-2	Ø 125 mm	420 m ³ /h	65 W	0.40 A
PK160 CTRL	PK160	PK160-2	Ø 160 mm	800 m ³ /h	100 W	0.65 A



PRIMA KLIMA TRADING CZ s.r.o., Radnice 594, 33828 Radnice, République tchèque
Tel.: 00420 371795340, Fax: 00420 371795343, Email: info@primaklima.biz, www.primaklima.biz

Prévention de base Choisir une variété de cannabis avec une teneur en cannabinoïdes qui convienne

par Dominique Broc

Cannabis Sativa

Le CSCF (Cannabis Social Club Français) est généralement en mesure d'offrir à ses membres un panel varié de plantes pouvant correspondre à chacun. L'efficacité est directement liée aux différentes génétiques. Nous recommandons de choisir un type de cannabis répondant à ses besoins personnels.

La tolérance au cannabis est également une affaire individuelle.

Si vous remarquez une augmentation du dosage ou de la fréquence pour atteindre les effets thérapeutiques ou de détente désirés, réduisez ou cessez la consommation pour un certain temps. Changer de la sorte peut aider à retrouver le dosage minimal approprié et efficace.

Il existe deux grandes familles de cannabis: le cannabis indica et le cannabis sativa. Des centaines de variétés sont issues de ces deux grandes familles. Nous retrouvons les indica purs, les sativa purs, et les hybrides. Chaque variété possède des effets uniques car elles contiennent des ratios de cannabinoïdes différents.

Cannabis Indica

Les cannabis indica agissent sur le plan physique ; quelques-unes pouvant avoir un impact sur le plan affectif. Ces effets peuvent être caractérisés comme étant relaxants, sédatifs et analgésiques. La consommation du cannabis indica est généralement recommandée en fin de journée. Petite plante touffue, aux feuilles larges et aux fleurs compactes, son taux de THC est relativement bas mais le CBN/CBD est plus élevé. Son efficacité est prouvée pour ce qui concerne la douleur, la spasticité musculaire, la réduction des inflammations, de la pression intra oculaire, de l'anxiété et du stress.

Les cannabis sativa ont tendance à agir sur les émotions et la pensée par des actions plus stimulantes, motivantes, énergisantes et favorisant l'esprit créatif. Ces effets peuvent être particulièrement bénéfiques pour traiter les composantes psychologiques reliées aux maladies. La consommation du cannabis sativa est généralement recommandée durant la journée. Les personnes qui souffrent d'anxiété ou de troubles de santé mentale devraient utiliser les sativas avec précaution. La plante est fine et allongée, les fleurs plus résineuses se répartissent en grappes. Le THC est plus élevé et le CBN/CBD plus bas. Elle est reconnue pour énergiser, réduire les nausées, soulager les symptômes dépressifs, permettre une meilleure résistance à la douleur, redonner l'appétit...

Hybrides / Croisements

Les hybrides sont le résultat de croisements entre les espèces et les variétés. Les caractéristiques, et donc les effets, proviennent de la dominante. Par exemple, les croisements plutôt indica sont efficaces pour soulager la douleur en plus d'avoir certains traits sativa (stimulants, motivants et énergisants). Les croisements à prédominance sativa stimulent l'appétit, en plus d'aider à la détente et de soulager la douleur de par leurs traits indica.

Les principes actifs

Le cannabis contient des composants chimiques nommés cannabinoïdes, spécifiques à cette plante. Plus de 60 cannabinoïdes ont été identifiés à ce jour, mais leur rôle exact et leur importance est source d'études constantes. Les cannabinoïdes sont des composants naturels, agissant en synergie pour produire divers

effets thérapeutiques en fonction de leur ratio.

L'ingrédient actif principal du cannabis est le delta-9-tétrahydrocannabinol (THC). Le THC produit des effets euphoriques, anticonvulsifs, anti-épileptiques, anti-inflammatoires, bronchodilatateurs, hypotenseurs, antidépresseurs, analgésiques et relaxe les muscles. Un cannabis à forte activité thérapeutique contient entre 8% et 18% de THC.

Le cannabidiol (CBD) réduit les effets psychoactifs du THC et produit des effets sédatifs, analgésiques, anti-convulsifs, antioxydants, neuroprotecteurs, antipsychotiques. Le CBD ne cause aucun effet euphorique, et sa présence peut réduire certains effets potentiellement indésirables du THC.

Le cannabinoïde (CBN) est une transformation de la molécule de THC et est peu psychoactif. Le CBN réduit la pression intraoculaire et est anti-épileptique.

Le cannabichromène (CBC) favorise les effets analgésiques du THC et produit des effets sédatifs.

Le cannabigérol (CBG) produit des effets sédatifs, a des propriétés anti-microbiennes et abaisse la pression intra-oculaire. Le CBG est le précurseur biogénétique de tous les autres cannabinoïdes.

Modes de consommation

Il existe plusieurs manières d'utiliser le cannabis pour obtenir des résultats thérapeutiques. Une méthode peut être plus efficace qu'une autre pour soulager un symptôme précis et peut différer d'une personne à une autre. Chaque méthode peut être utilisée de manière sécuritaire et efficace.

- Fumer demeure la méthode la plus simple (mais également la pire qui soit!) de consommer le cannabis. Les effets sont ressentis dès la pre-

mière minute et atteignent leur plein potentiels 5 à 15 minutes après l'inhalation. Les effets peuvent être ressentis entre 30 minutes et 5 heures. Pour réduire les risques d'irritation respiratoire, il est conseillé de fumer le moins possible. Inhaler 1-2 fois et attendre 15 minutes pour trouver le dosage approprié.

- La vaporisation est un procédé par lequel le cannabis est porté à une température à peine sous le point de combustion, mais assez haute pour séparer les composantes actives de la matière organique. La vaporisation offre les avantages du dosage, tout en éliminant les effets néfastes de la combustion de la matière organique. Généralement les vaporisateurs faisant circuler l'air chaud au travers de la matière végétale, pour ensuite récupérer la vapeur dans un récipient, sont les plus efficaces.

- Les cannabinoïdes peuvent être extraits dans un corps gras, de l'huile ou du beurre, et puis consommés. Les effets se font ressentir 30 minutes à 2 heures plus tard. Si l'estomac est plein, le développement complet de l'action peut prendre plus de temps. Les effets peuvent durer de 2 à 8 heures. L'assimilation dépend du métabolisme de chacun. Les impacts des produits cuisinés peuvent varier selon la variété utilisée dans la préparation, mais ont tendance à être plus sédatifs et beaucoup plus psychoactifs. Étant donné la concentration des composantes actives, on doit consommer progressivement les préparations en commençant par une petite bouchée et attendre une heure ou deux, avant, si nécessaire, d'augmenter le dosage durant la journée.

- Les cannabinoïdes peuvent aussi être extraits dans un alcool puis utilisés dans la préparation de teintures. Pour les teintures, prendre 3 gouttes et attendre une heure. Augmenter ou réduire le dosage au besoin. Les teintures peuvent



Photo: Hanf Journal

être diluées dans de l'eau, du jus de fruit ou même une tisane. Les effets ressemblent à ceux des produits cuisinés et peuvent être différents selon les variétés utilisées pour les préparer.

- Les capsules (gélules) sont une autre méthode de consommation utilisant de la poudre de résine extraite du cannabis, mélangée à un corps gras. Les effets ressemblent à ceux des produits cuisinés et peuvent varier selon les plantes utilisées pour les préparer.

Utilisations responsables Effets secondaires

Les effets sont variables selon les individus. Il est nécessaire de se rappeler que la coordination, les processus cognitifs, la mémoire à court terme peuvent être affectés par son usage régulier. L'arrêt brutal d'une grosse consommation peut entraîner des sueurs nocturnes. Les problèmes cardiaques ou relevant d'une anxiété développée ne favorisent pas son usage. Le cannabis peut altérer votre habileté à conduire et utiliser de la machinerie. Il ne devrait pas être consommé en même temps que l'alcool car il risque d'amplifier les effets de ce dernier, réduire les effets recherchés du cannabis et à l'occasion, donner des nausées.

Dans la mesure du possible, les personnes régulièrement suivies par un médecin devraient pouvoir parler de leur usage annexe de la plante.

Mais quoi qu'il arrive, il convient d'abord de se familiariser avec la substance, qui n'a jamais tué personne, mais peut provoquer des désagréments lors de consommation non responsable...

Un cannabis cultivé en prenant soin de choisir des substances nutritives de bonne qualité (organiques ou autre), aidera à éviter la toxicité potentielle; particulièrement importante pour les personnes ayant un système immunitaire affaibli.

Nous rajoutons juste une chose sur la récolte du cannabis, car la maturation des trichomes fait varier significativement les effets produits. Un cannabis récolté tôt avec un fort pourcentage de trichomes laiteux aura un effet plus cérébral alors qu'un cannabis récolté plus tardivement avec un fort pourcentage de trichomes ambrés aura un effet plus corporel «stone».

Ne consommez JAMAIS un cannabis humide (les branches doivent craquer) ou moisi. Consommez toujours un cannabis correctement séché, sans additifs et bien cultivé.

PUB

SENSIMILLA.EU
BEST F1 SEEDS
FEMALE & REGULAR

WIDEST CHOICE
OVER 300 TYPES
SKLEP@SENSIMILLA.PL

LIBRAIRIE LADY LONG SOLO

VENTE PAR CORRESPONDANCE

Pour passer vos commandes écrivez à Lady Long Solo
38, rue Keller, 75011, Paris • chèque à l'ordre de Bahram
ou sur le site ladylongsolo.com (pli discret)



Cannabis, 40 ans de malentendus
raconte la grande histoire du combat pour la légalisation du cannabis en France. Ce premier tome débute en 1970 et rapporte, pas à pas, les débats et les aléas de ce combat jusqu'en 1996.
30 euros



Vingt ans après, reparait *Fumée clandestine*, livre-culte de Jean-Pierre Galland, fondateur du CIRC.
Le livre par lequel un débat a pu s'ouvrir en France.
25 euros



Pionnier du Mouvement pour la légalisation contrôlée, Francis Caballero explique «pourquoi» et «comment» il faut légaliser – fournissant un argumentaire complet à l'heure du «changement»...
10 euros



Canouflage Gear

- Hoodie sweite (taille m) - 42 euros
- Tee-shirt - 15 euros
- Casquettes (Base-ball et Militaire) - 12 euros
- Sacoche - 12 euros
- Taie d'oreillers - 8 euros



La Maison des Graines
présente Mlle Seed :

- Rose de José (5 graines) - 10 euros
- Critik La (5 graines) - 10 euros
- Teddy Qush (5 graines) - 10 euros
- Fruit Violet (5 graines) - 10 euros
- Hase Super Citron (5 graines) - 10 euros
- Jaunk (5 graines) - 10 euros

PUBLI REPORTAGE

Matériau optimum pour la culture urbaine

Smart Pot

par Ananda S.

Vous avez un balcon plein sud. Théoriquement ce n'est pas trop mauvais pour certaines cultures. Sauf que la plupart du temps, vous utilisez des pots en plastique, moins chers et plus légers que la poterie traditionnelle. L'été se révèle très chaud, si si cela peut arriver... Et au fur et à mesure que la plante grandit et s'étoffe, ses racines qui grandissent elles aussi se trouvent quasiment en contact avec le plastique ultra chaud, ce qui n'est pas très bon pour un développement harmonieux et force souvent à sur arroser.

C'est alors qu'interviennent les Urbainculteurs et leur Smart Pot. La technologie Smart Pots est à la fois simple et ingénieuse.

Elle réside dans la porosité du matériau, un géotextile épais qui assure un développement optimal des racines et donc des plants. Concrètement, les Smart Pots permettent un excellent développement car le tissu permet l'aération du terreau et du système racinaire, un des principes de base du jardinage. L'aération évite la spiralisation observée dans les pots conventionnels et qui nuit à la bonne croissance des plants. Dans le Smart Pot, quand une racine



Photo: Smart Pot via Facebook: www.smartpots.com

atteint la paroi en tissu, sa croissance s'arrête et la plante en développe de nouvelles. Résultat, un système dense qui permet l'épanouissement de la plante. La circulation de l'air évite la surchauffe observée dans les pots conventionnels lors des journées estivales, ce qui est néfaste également aux micro-organismes.

Le Smart Pot se présente à plat, et est donc facilement transportable. Après une saison de culture, il peut facilement se vider et se laver avec du désinfectant pour une nouvelle saison pleine de promesses. Il est conseillé de lui adjoindre une soucoupe adé-

quate pour éviter de le poser directement sur un sol en béton ou carrelage...

Les urbainsculteurs (origine québécoise oblige!) surfont sur la tendance de l'agriculture en pleine ville, qui provoque de plus en plus d'intérêt auprès de l'écologie environnementale et sociale, toutes tendances confondues.

Et cette variété de contenants très maniables dont on peut rouler les bords selon la culture envisagée, adaptés à l'hydroponie, facilite les débuts du jardinier novice qui veut investir toits d'immeubles, terrasses ou simples balcons.

Utilisés au départ par les pépiniéristes arboricoles, les Smart Pots ont fait leurs preuves depuis une vingtaine d'années avant de se lancer dans la conquête d'utilisateurs moins professionnels. C'est donc un produit sérieusement testé et complètement sûr.

Attention, le Smart Pot n'est pas encore distribué partout, mais il y a un site. A vrai dire, deux. Celui en anglais est nettement plus informatif. En français, il reste malheureusement assez succinct, et annonce des vidéos improbables d'accès...
www.smartpots.com
www.Urbainculteurs.org
culture indoor 19 rue de la citadelle
71100 Chalons s/Saône

Expogrow - Du 13 au 15 septembre

2ème édition de l'Expogrow au Parc d'exposition Ficoba à Irun. Plus de 200 professionnels sur 12.000m² de superficie. Situé à 2 km de l'aéroport de Saint Sébastien et à moins de 200 mètres de la frontière française. Avec ses activités connexes (paint graph, bi-cross), traditionnelles (force basque) et participatives (chute libre), sa cérémonie des récompenses et son Forum Social International du Cannabis.

Plus d'infos sur www.expogrow.net

Les 13, 14 et 15 septembre, public et professionnels se donneront rendez-vous au salon du Grow le plus grand d'Europe en superficie. Expositions, conférences, concerts et sports d'aventure seront au programme. Horaires de 11h à 20h

Prix d'entrée 12€ pour la journée, 22€ pour deux jours, expo + festival musique 30€ festival de musique du 14 septembre seul: 25€

Forums s'inscrire préalablement. Les intervenants (sous réserve): Araceli Manjón-Cabeza, Professeur titulaire du Droit Pénal et adjointe de Baltasar Garzón du Programme National sur les Drogues. Ben Dronkers, fondateur de Sensi Seeds, l'une des

premières banques de graines du monde et du Musée Hash Marihuana & Hemp. Ann Fordham Directrice Exécutive de l'International Consortium of Drugs Policy (IDPC) Paul Stanford, Président de la Fondation The Hemp & Cannabis, Président du THCF Medical Clinics/Presto Quality Care et Président de la Campagne pour la Restauration et le Règlement du Chanvre;

[RBH]²³ sera présent, et vous attend, stand 18 pavillon A. Il vous recommande particulièrement les forums du 13 et 14 septembre, dans lesquels seront abordés les derniers développements dans l'appréciation mondiale du cannabis



expogrow

KULTUR

Après le jardinage, la lecture

par Ananda

C'est l'été, le moment idéal pour feuilletter quelques livres légers à l'ombre des parasols. Comme par exemple *chanvre et cannabis*, publié par Serge Schall aux éditions Plume de carottes. 19€90. Ed trouble fête. L'intitulé du préambule est clair, l'objectif du petit livre est de balayer les idées reçues, «vouloir se débarrasser des drogues comme des religions est peine perdue... il est plus sage de faire avec, de les encadrer et de les accompagner pour les limiter au strict libre arbitre de chacun autant que possible.»

En fait, ingénieur agronome et docteur de l'université des sciences et techniques du Languedoc, c'est par passion pour l'horticulture que l'auteur s'est lancé dans le presque sulfureux sujet. Il avait déjà auparavant cédé à raconter les petites et grandes histoires de plusieurs variétés potagères. Ici, il aborde le sujet avec une probable ironie débridée, en présentant les deux aspects de la plante, comme deux sections d'un même embranchement.

Côté Bien, l'ancestral chanvre, connu pour toutes ces capacités depuis presque 10 000 ans, grâce auquel les peuples s'habillaient, tressaient la filasse pour des cordages, des récipients, tissaient des voiles résistantes, et depuis presque 5000ans obte-



naient du papier, et encore plus d'usages

Côté Mal, l'auteur rappelle les usages mystiques, quasiment chamaniques chez les Scythes, fait un clin d'oeil aux horloges de Pulp Fiction qui toutes indiquent 4 heures 20, nous fait découvrir à travers le temps et les civilisations tout l'intérêt porté au côté démoniaque supposé de la plante, et sa remise à l'honneur depuis les années 60.

En prime, il y a un très joli poster, fac-similé d'un dessin botanique XIXème, et un petit livre de cuisine, mais cuisine bourgeoise convenable, qui se termine par une recette baume de beauté. Sous une jaquette explicite mais classique, c'est un petit livre très agréable à lire par le style détendu, une

excellente mise en page et une multitude d'illustrations. Un très bon livre de vulgarisation dédramatisante, mais responsable, que l'on pourrait par exemple offrir aux esprits frileux qui croient encore que se fermer les yeux et interdire suffit à éradiquer les problèmes. On aura l'occasion d'en reparler avec la publication annoncée pour octobre du *Livre noir du cannabis*.

PS un rappel pour tous ceux qui n'ont pas tilté de la dernière n°. Le très bon Tome 1 de Cannabis, 40 ans de malentendus par Jean Pierre Galland, est toujours en vente dans les très bonnes librairies ou sur le net. C'est le début de l'histoire de la contestation qui n'en finit toujours pas. Le livre du militant. Ed Trouble Fête, 30€.

SANTÉ

Nouvelle utilité du chanvre

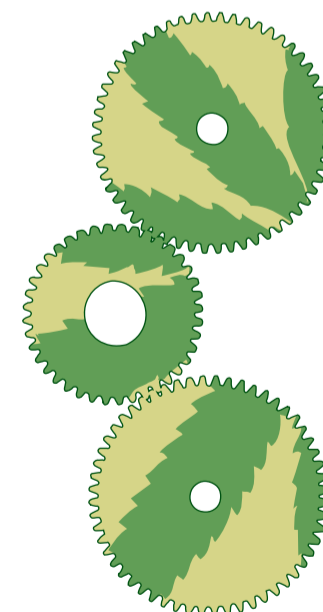
Un remède contre les infections nosocomiales?

par Emmanuel G.

Les infections nosocomiales sont un fléau pour les professionnels de la santé qui doivent faire face à des agents infectieux qui profitent du système immunitaire souvent affaibli des malades en milieu hospitalier. Le staphylocoque doré est une des bactéries qui provoquent ce type d'infection et pour lutter contre sa prolifération l'armée chinoise expérimente en ce moment même avec succès l'utilisation de chanvre. La compagnie EnviroTextile basée au Colorado produit différents textiles à base de chanvre. Elle a soumis des échantillons à divers tests, notamment pour vérifier le temps de survie dans ces fibres, du staphylocoque doré ainsi que de la bactérie responsable de la pneumonie (*Klebsiella Pneumoniae*).

Le résultat est sans appel: les tissus en chanvre et rayonne (60/40%) ont selon leurs tests une résistance de 90% aux bactéries d'après les résultats des tests infrarouges. L'échantillon inoculé avec le staphylocoque était débarrassé de 98,5% des bactéries lors de la première mesure du test, et 61% de *Klebsiella* subsistaient le même sort. Le coton, le polyester et le polyéthylène quant à eux peuvent abriter ces

mêmes bactéries pendant des mois alors que selon ces tests la résistance peut être accrue en augmentant la proportion de chanvre dans la fabrication.



De plus, les fibres du chanvre démontrent une plus grande résistance aux UV ainsi qu'aux infrarouges, ouvrant la voie à encore plus d'opportunités d'utilisation de la plante, y compris par l'armée. La Chine est le seul pays avec la France à n'avoir jamais cessé de produire du chanvre industriel, malgré un déclin face à la concurrence des fibres synthétiques. Avec cette politique, le pays jouit désormais de la plus importante production mon-

diale de chanvre et peut ainsi fournir à ses militaires des fibres naturelles aux propriétés antibactériennes. Pendant que les efforts pour la légalisation de la culture du chanvre s'intensifient aux États-Unis, l'USDA (Ministère de l'Agriculture US) a approuvé l'usage des fibres de chanvre sous le «Programme Bio-Préférence» (Federally Preferred for Procurement under their BioPreferred Program). Pourtant la plante ne peut toujours pas être cultivée sur le territoire national, obligeant le pays de l'oncle Sam à importer la matière première depuis le Canada et la Chine principalement.

Malgré des lois très restrictives sur l'usage de cannabis par les particuliers, la France compte pourtant la plus grande production de chanvre du sub-continent européen, un secteur en constante expansion. Il n'est donc pas impossible que cette production nationale serve dans un futur proche à fournir les hôpitaux français ou même l'armée en textiles naturellement antibactériens résistant aux UV et aux infrarouges.

La France est le premier producteur de chanvre en Europe et le second mondial derrière la Chine.

Source: PRweb

— A M S T E R D A M —

NIRVANA

Qualité Garantie

AUTO



**NEW!
AUTO-
FLOWERING**

FLOWERING

Blue Mystic

Short Rider

Bubblelicious

Jock Horror

Northern Lights

www.nirvana.nl